Les Eco Maires

Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République

28èmes TROPHÉES ÉCO ACTIONS

le concours de référence des collectivités pour le développement durable

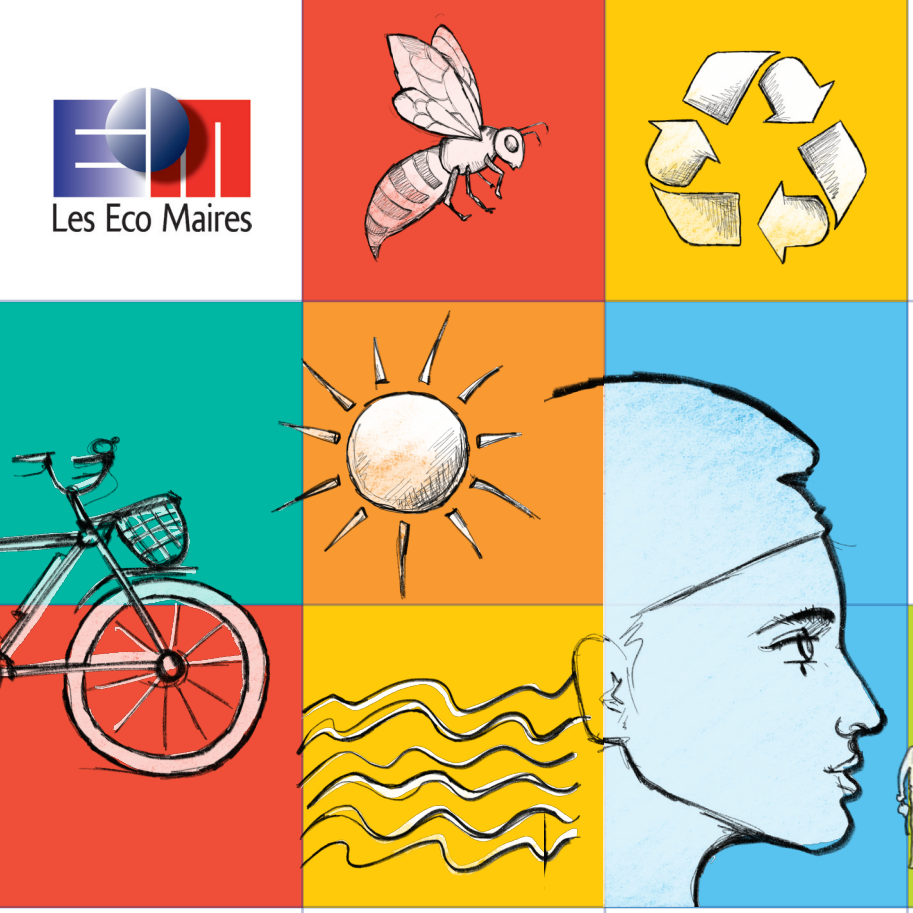

Résilience - Mobilité - Prévention des risques - Nutrition
Achats durables - Biodiversité - Climat - Transition énergétique - Réduction des déchets - Ressources naturelles - Gouvernance - Economie circulaire

Sous le patronage du
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Sous le patronage de la Commission nationale française pour l'UNESCO
UNESCO
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
sous le patronage de la Commission nationale française pour l'UNESCO

Avec le concours de
ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

28èmes

TROPHÉES ÉCO ACTIONS

Critères de participation

- Les Trophées Eco Actions sont ouverts à toutes les collectivités locales quel que soit le nombre d'habitants
- Les Trophées portent sur des actions, projets, politiques environnementales ou de développement durable
- Les Conseils Municipaux de Jeunes peuvent également concourir

Critères d'évaluation

Innovation, prévention, concertation, exemplarité et reproductibilité

Le jury est également attentif à la prise en compte des volets sociaux et économiques dans les actions proposées.

Obtenir le Label « Eco Action »

Toutes les actions nominées se voient attribuer un label qui valorise les initiatives et renforce la mobilisation de tous en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable.

Une reconnaissance institutionnelle nationale et locale

La remise des prix à l'Assemblée nationale en présence de nombreuses personnalités et de l'ensemble des participants au concours fait l'objet d'une forte médiatisation. Chaque collectivité lauréate peut bénéficier, si elle le souhaite, d'une remise de prix locale.

Valoriser vos actions et devenir une collectivité de référence

Les Trophées Eco Actions vous identifient en tant que collectivité engagée et exemplaire sur une thématique précise, vous positionnant comme référent au niveau national.

Faire valoir la contribution de l'échelle locale aux enjeux globaux

Vitrine des actions locales en matière d'environnement et de développement durable, les Trophées Eco Actions sont l'occasion de faire connaître la contribution des collectivités locales aux grands défis environnementaux.

Le prix de l'innovation

récompensera une collectivité pour son action innovante en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable

Le prix Citoyenneté

primera une action prenant en compte les aspects citoyens du développement durable

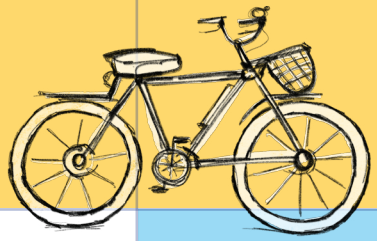

Les Tophées Eco Actions

consacrent les 3 actions durables les plus exemplaires

Le prix Europe

primera une action de coopération pour l'environnement et le développement durable

Le prix Démocratie jeunesse

récompensera une action exemplaire et innovante des conseils d'enfants ou de jeunes en matière de protection de l'environnement et développement durable

Le prix Cadre de vie

récompensera une action alliant environnement et développement durable avec le cadre de vie

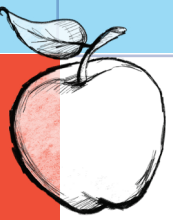

Calendrier

- **Date limite de candidature :** 23 novembre 2018
- **Délibération du jury :** début décembre 2018
- **Cérémonie officielle d'annonce des résultats :** début 2019

Comment participer ?

Demandez le dossier de candidature par mail : **trophees2018@ecomaires.com**
ou téléchargez-le sur : **www.ecomaires.com**

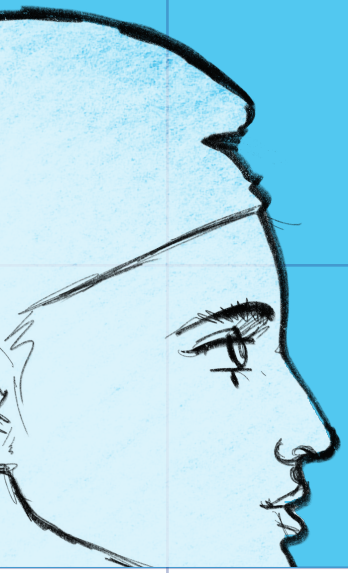

Valoriser l'exemplarité locale

Depuis 28 ans, les Trophées Eco Actions récompensent l'innovation et l'exemplarité des collectivités locales en matière de protection de l'environnement et de développement durable tout en renforçant leur rôle incontournable dans ces domaines.

Chaque année, plus d'une centaine de dossiers sont étudiés par le jury des trophées composé de maires, de parlementaires, de partenaires de l'association et de représentants d'institutions telles que le Ministère de la Transition écologique et solidaire, l'ADEME et l'Agence Française pour la Biodiversité.

Les Eco Maires

L'association Les Eco Maires

a été créée en 1989 à l'initiative d'une cinquantaine d'élus, afin de réunir les collectivités qui font des politiques environnementales et de développement durable une priorité de leurs mandats.

Aujourd'hui, avec près de 2 000 collectivités adhérentes et partenaires, Les Eco Maires forment le premier réseau national d'élus et de collectivités locales mobilisés sur les problématiques environnementales, représentant la diversité politique de nos territoires.

Ce réseau précurseur et devenu un outil concret pour relever le défi du **Penser global et agir local.**

Partenaires presse :

JOURNAL DES COMMUNES · LE COURRIER · ACTU-ENVIRONNEMENT

Avec le soutien de :

SUEZ · EDF Collectivités · Mobivia

Et la participation de :

AMF · VILLES de FRANCE · AMRF Association des Maires Ruraux de France · VILLAGE · TERRITORIA Observatoire National de l'Innovation Publique · anacej · Conseil Français des Urbanistes · PUCA · La Fabrique Écologique · INSTITUT VILLE DURABLE

Pour toute demande d'information :
trophees2018@ecomaires.com
tél. 01 53 59 58 00

Graphisme A&A